

Rapport du Groupe de travail
Calendrier des instances académiques

NOVEMBRE 2025

Présenté au Bureau de direction
du Sénat académique le 24 novembre 2025

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Rapport du Groupe de travail

Calendrier des instances académiques

Date : le 6 novembre 2025

1. Mandat

Le Bureau de direction (BDS) du Sénat académique a donné le mandat à un groupe de travail d'examiner le calendrier des réunions des instances académiques pour la période de janvier à juin 2026.

2. Groupe de travail

Le Groupe de travail est composé des personnes suivantes :

Alex Brownstein, personne étudiante, personne sénatrice
Claudine Auger, professeure au campus de Shippagan
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Élizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires
professorales
Stéphanie Wheaton, registraire

3. Révision du calendrier proposé

Le Groupe de travail a révisé le calendrier à la lumière de son mandat, soit *d'examiner la question du nombre de réunions des comités du Sénat académique, du calendrier des réunions, du lien avec les exigences des Statuts et règlements et de l'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique.*

Le Groupe de travail a rencontré les présidences des comités et sous-comités afin d'obtenir leurs perspectives sur le sujet. Notons les points suivants :

- Sous-comité de la planification : prévoir au besoin des réunions extraordinaires si nécessaire entre janvier et juin.
- Comité des règlements : début des réunions à 14 h plutôt que 15 h. Ajout de 5 heures de travail en réunion.
- Comité d'assurance de la qualité : aucun changement.
- Bureau de direction du Sénat académique : élimination de la réunion du 2 juin 2025.

- Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes : aucun changement.
- Sénat académique : réunion du 9 juin est au besoin pour vider l'ordre du jour du 8 mai 2025. Aucun nouveau dossier ne sera traité. Si l'ordre du jour du 8 mai est vidé, aucune réunion n'aura lieu au mois de juin.
- Comité de la planification : aucun changement.
- Comité des programmes 1^{er} cycle : aucun changement.
- Comité des programmes de cycles supérieurs : aucun changement.
- Comité d'appel : réunions au besoin
- Conseil de la langue française : le Conseil est responsable de son propre calendrier de réunion
- Comité des grades honorifiques : le Comité est responsable de son propre calendrier.

Tableau 1 : Comités et nombre de réunions en 2024-2025 à titre de référence

	INSTANCES	NOMBRE DE RÉUNIONS SELON LES STATUTS ET RÈGLEMENTS	NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2024-2025	NOMBRE DE RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL(P), HYBRIDE (H) ET À DISTANCE (D)
1.	Sénat académique	9 réunions	9 réunions	4 P 5 D
2.	Bureau de direction du Sénat académique	9 réunions	9 réunions	9 H
3.	Comité de sélection des grades honorifiques	Au besoin	2 réunions	1 P 1 H
4.	Comité des règlements	9 réunions	9 réunions 1 annulation	9D
5.	Comité d'assurance de la qualité	8 réunions	6 réunions 2 annulations	6D
6.	Comité des programmes (1 ^{er} cycle)	8 réunions	7 réunions 1 annulation	7D
7.	Comité des programmes (cycles supérieurs)	4 réunions	3 réunions	3D
8.	Comité de la planification	8 réunions	5 réunions 3 annulations	5D
9.	Conseil de la langue française	Au moins 4 réunions	6 réunions	--
10.	Comité d'appel	Au besoin	1 audience	En présentiel
11.	Sous-comité de la planification	6 réunions	7 réunions 1 annulation	7D

12.	Sous-comité de la réussite	6 réunions	5 réunions	5D
	TOTAL DE RÉUNIONS	71 + CAP	62 + CAP	5P + CAP 10 Hybride 47D

4. Modalités à retenir dans la préparation du calendrier

La préparation du calendrier des réunions des instances du Sénat académique doit tenir compte de plusieurs facteurs, notamment du calendrier des instances du Conseil de l’Université, de l’Équipe de direction, du calendrier universitaire et des modalités suivantes.

Modalités :

- Les réunions du Sénat académique ont normalement lieu le premier vendredi du mois, sauf en août et en juin.
- Le Bureau de direction du Sénat académique se réunit le lundi ou le mardi qui précède chaque réunion du Sénat, à midi ou en fin de journée. Pour les gens du campus de Moncton, les réunions ont lieu au Cabinet du recteur.
- Les dossiers de création de programmes d’études doivent passer au plus tard à la réunion du Sénat académique du mois de mai pour une adoption au Conseil de l’Université en juin.
- Aucune réunion des instances du Sénat ne doit avoir lieu pendant les périodes d’examen de fin de semestre.
- Une réunion peut être annulée si l’ordre du jour n’est pas suffisamment meublé pour justifier la tenue de celle-ci. La décision est prise par la présidence du comité en consultation avec le secrétariat de celui-ci.

À noter que les collations des grades auront lieu aux dates suivantes :

- ✓ Campus de Shippagan – 22 mai 2026 (possiblement un ajout le 21 mai 2026)
- ✓ Campus d’Edmundston – 23 mai 2026
- ✓ Campus de Moncton – 29 et 30 mai 2026

5. Quelques points à noter

- Le sous-comité de la planification pourrait organiser des réunions extraordinaires au cours du semestre d'hiver 2026 en raison du nombre de dossiers.
- Le Comité d'appel prévoit la tenue d'une session de formation à l'automne. Une période de deux heures sera bloquée pour cette activité.
- Bien que le Comité de la planification ne se soit pas réuni à huit reprises en 2024-2025, le groupe de travail considère que le comité devra prévoir 8 réunions au calendrier. Le nombre de dossiers devrait augmenter au cours de la prochaine année.

6. Recommandations

- A) Que la réunion du Sénat académique du vendredi 8 mai 2026 ait lieu en présentiel de 9 h à 14h.
- ✓ Ajout de deux heures
 - ✓ Dernière réunion pour l'adoption de nouveaux programmes.
- B) Que les réunions du Comité des règlements aient lieu de 14 h à 16 h 30 pour un compte 22,5 heures par année.
- C) Que la réunion du Comité de la planification du 8 mai 2026 soit déplacée au jeudi 7 mai 2026 et qu'elle commence à 9 h.
- ✓ Meilleur arrimage avec la réunion du Sénat du 8 mai.
- D) Que le Conseil de la langue française prépare un calendrier des réunions pour l'année 2025-2026 en notant qu'il y a une exigence d'au moins quatre réunions par année.

7. Questions connexes en vue de l'exercice d'évaluation de la réforme du Sénat académique

Sur le sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes

Dix-sept personnes font partie du sous-comité. On note qu'il y a eu plusieurs absences au cours de la dernière année, malgré un progrès plus récemment.

Les attributions du comité sont importantes, toutefois il y a un questionnement à savoir si la formule est optimale.

Meilleure trame de temps pour les réunions

On note que le vendredi après-midi est le meilleur temps pour la tenue des réunions.

Voir à la prochaine page le **CALENDRIER RETENU POUR LA SESSION JANVIER À JUIN 2026**. En jaune, nous retrouvons les modifications proposées.

Mois	SCDP	CDR	CAQ	BDS	SCREÉ	SAC	CDP	CPR	CPS
JANVIER À JUIN 2026									
Janv.		Distance 26 janv. 14 h	Distance 19 janv. 15 h				Distance 9 janvier 13 h 30	Distance 16 janvier 13 h 30	Distance 23 janvier 13 h 30
Févr.	Distance 9 fév. 14 h 30	Distance 23 fév. 14 h		Comodal 2 fév 15 h 30	Distance 11 fév. 13 h 30	Distance 6 fév. 13 h 30	Distance 20 février 13 h 30	Distance 13 février 13 h 30	
Mars	Distance 30 mars 14 h 30	Distance 23 mars 14 h	Distance 9 mars 15 h	Comodal 2 mars 15 h 30	Distance 11 mars 13 h 30	Présentiel 6 mars 9 h	Distance 20 mars 13 h 30	Distance 13 mars 13 h 30	
Avril			Distance 13 avril 15 h	Comodal 7 avril 15 h 30	Distance 8 avril 13 h 30	Distance 10 avril 13 h 30			
Mai	Distance 5 mai 14 h 30	Distance 4 mai 14 h	Distance 25 mai 15 h	Comodal 4 mai 12 h	Distance 13 mai 13 h 30	Présentiel 8 mai 9 h à 14 h	Présentiel 8 mai 7 mai 9 h	Distance 1 ^{er} mai 13 h 30	Distance 1 ^{er} mai 9 h
Juin	Distance 8 juin 14 h 30	Distance 1 ^{er} juin 14 h		Comodal 2 juin 15 h 30		Distance Au besoin seulement 9 juin 13 h 30	Distance 9 juin 9 h	Distance 5 juin 13 h 30	

Légende : Sous-comité de la planification (SCDP); Comité des règlements (CDR); Comité d'assurance de la qualité (CAQ); Comité des grades honorifiques (CGH); Bureau de direction du Sénat académique (BDS); Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes (SCREÉ); Sénat académique (SAC); Comité de la planification (CDP); Comité des programmes de premier cycle (CPR); Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS).

NOTES :

- **Nouveau règlement pour le dépôt des dossiers :** Les dossiers de création de programmes d'études doivent passer au plus tard à la réunion du Sénat académique **du mois de mai** pour une adoption au Conseil de l'Université en juin.
- FIN DU DOCUMENT.